

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 janvier 2013

Le logement autonome des jeunes

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

La crise du logement touche durablement les jeunes, c'est particulièrement vrai en Outre-mer où les taux de chômage des jeunes sont dramatiquement élevés, en moyenne supérieurs à 40 % et avoisinant les 60 % sur certains territoires. Au total, nous constatons un déficit de près de 100 000 logements sur l'ensemble de l'Outre-mer. Ce déficit est particulièrement préjudiciable pour notre jeunesse car il constitue un véritable frein à la réussite de leurs études et à l'accès à l'emploi.

Le groupe de l'Outre-mer apprécie que l'avis ait mis en lumière cette réalité en rappelant les spécificités des réponses apportées par les pouvoirs publics.

Il en va ainsi des dotations de l'État, principalement alimentées par la ligne budgétaire unique avec un financement pluriannuel, fongible et directement piloté par le ministère des Outre-mer. Il faut insister sur le fait que, si cette dotation, en hausse depuis 2007, est essentielle pour le financement du locatif social et très social, les crédits demeurent insuffisants au regard des besoins. Le groupe partage la recommandation formulée dans l'avis visant à renforcer cette ligne budgétaire unique.

De même, la défiscalisation du logement social constitue un deuxième instrument majeur de financement. Ce mécanisme a permis aux bailleurs sociaux de bénéficier d'une rétrocession à plus de 70 % de l'aide fiscale et a contribué à une baisse du prix des loyers et à un doublement des logements sociaux mis en chantier entre 2006 et 2012.

Ces deux dispositifs, primordiaux et complémentaires, doivent être renforcés afin que la situation difficile que connaissent les territoires ultramarins ne devienne pas catastrophique. Au-delà et à plus long terme, une nécessaire réflexion globale est à mener sur la place du logement des jeunes dans les politiques locales de l'habitat.

L'avis avance des propositions qui permettraient de contribuer à ce que ces réflexions débouchent sur des politiques concrètes et efficaces, avec une adaptation intelligente au niveau local.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.